

Oise • Mardi 17 février 2026 • N° 25346 • 2,30 €

Le Parisien

+ Votre supplément Éco



Lynchage de Quentin Deranque

Tué à coups de pied et de poing

Selon le procureur de Lyon, au moins six individus ont frappé le militant nationaliste. La police est en train de les identifier. Cité par des témoins, l'assistant parlementaire du député LFI Raphaël Arnault a vu son accès à l'Assemblée nationale suspendu.

➔ Fait du jour • P. 2 à 5

MAXPPP/LE PICTORIUM/JULIEN MATTIA

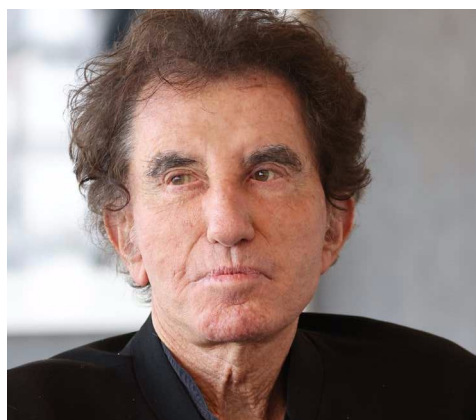
Le Parisien



LP/OLIVIER CORSON

Monaco - PSG Comment Marquinhos a préparé les barrages

➔ Sports • P. 16 et 17



LP/OLIVIER LEJEUNE

Enquête L'étonnant train de vie de Jack Lang

➔ Politique • P. 8 et 9



PATHE FILMS

« Marsupilami » 1 ou 2 Lequel des deux films est le plus drôle ?

➔ Loisirs • P. 27



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2026 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60/75/77/78/91/92/93/94/95. La tarification des annonces judiciaires et légales définies par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 19 novembre 2025 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 399€ HT - (SAS) 199€ HT - (SASU) 142€ HT - (SNC) 220€ HT - (SARL) 148€ HT - (EURL) 124€ HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 222€ HT - (SCI) 191€ HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 109€ HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ : 195€ HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - Cessions d'actions - Résiliation du bail commercial : 199€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 153€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 111€ HT - Changement de patronyme : 58€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 19 novembre 2025 : 60 (0,195€ HT) - 75/92/93/94 (0,239€ HT) - 77/78/91/95 (0,227€).

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Pour tous renseignements et visites s'adresser aux avocats



A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de **BEAUVAIS**, 20 boulevard Saint Jean, le : **MERCREDI 18 MARS 2026 à 14 heures**

COMMUNE DE FITZ JAMES (Oise)

1 rue Pierre et Marie Curie

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION comprenant :

- Un rez-de-chaussée divisé en cuisine, deux chambres, cave, grenier, buanderie, appentis, grange, cour avec jardin et terrain.

- Un étage divisé en une chambre

Cadastrée section AE 531 pour 7 ares et 46 centiares

Le bien est occupé

MISE A PRIX : 95.000 €
(QUATRE VINQ QUINZE MILLE EUROS)

Avec faculté de baisse d'un tiers

Frais, droits et charges en sus.

LA VISITE DE L'IMMEUBLE EST PREVUE SUR PLACE

LE MARDI 3 MARS 2026 A 14H00

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal. Les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'Avocats au Barreau de **BEAUVAIS** et les enchérisseurs devront être munis d'un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins de trois mois ou de leur livret de famille

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

A **Maître Maxence SARLIN**, Membre de la **SELARL CS AVOCATS**,

2 rue du Général Watrin, 60000 **BEAUVAIS** (téléphone : **03.44.45.04.05**)

A tous Avocats au Barreau de **BEAUVAIS**.

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de **BEAUVAIS** (Oise), Palais de Justice, 20 Boulevard Saint Jean, où l'on peut prendre connaissance du cahier des conditions de vente

Contact : Agence Ferrari - 7, rue Sainte-Anne
75001 PARIS agence@ferrari.fr - www.ferrari.fr
T. : 01.42.96.05.50

Divers société

BALUCEA

SAS au capital de 2000,00 €

Siège social : 5 RUE DU CHATEAU 60690 MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS RCS BEAUVAIS 892237405

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 13/02/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 13/02/2026, il a été nommé liquidateur(s)

demeurant 5 Rue du Château 60690

Marseille-en-Beauvaisis et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social.

Mention en sera faite au RCS de **BEAUVAIS** Julien CIRIERM.

Enquête publique

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE D'ESTREES-SAINT-DENIS

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 22 janvier 2026, Madame la Présidente de la

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE D'ESTREES

a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 1 du PLU d'Estreées-Saint-Denis.

Monsieur COUPEL Thierry a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête publique se déroulera, en Mairie

d'Estreées-Saint-Denis pour une durée de 32 jours consécutifs, du **lundi 16 février 2026 à 00h00 au 19 mars 2026 à 23h59 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (le lundi de 14h30 à 16h30, du mardi au jeudi de 08h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h30 ; le vendredi et le samedi matin de 08h30 à 11h 00).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme, des avis des personnes publiques notifiées et de tout autre document composant le dossier de Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme sur support papier, mais aussi sur un poste informatique mis à disposition en mairie ; il pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie d'Estreées-Saint-Denis ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie à l'adresse suivante : Mairie d'Estreées-Saint-Denis, 15, rue de l'Hôtel de Ville - BP 3 - 60190 ESTREES-SAINT-DENIS.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur les sites internet : www.cclplaine-estrees.com et <https://www.estreesaintdenis.fr> les observations pourront être effectuées à l'adresse électronique suivante : enquete-publique@cc-pe.fr (en précisant en objet : Modification n° 1 du PLU d'Estreées-Saint-Denis).

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie d'Estreées-Saint-Denis les :

- Lundi 16 février 2026 de 14h00 à 17h00,
- Samedi 07 mars 2026 de 08h30 à 11h00,
- Jeudi 19 mars 2026 de 14h00 à 17h00.

Après clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la CCPE, en Mairie d'Estreées-Saint-Denis et sur le site internet hébergeant le dossier d'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques, des observations du public et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la CCPE.

La Présidente de la CCPE, Sophie MERCIER

CONTACT COMMERCIAL :

01 84 21 09 27
leparisien.annonces-legales.fr

Le Parisien



Publiez votre
ANNONCE LÉGALE
avec Le Parisien



Formulaires
certifiés pour une
annonce conforme



Attestation de parution
pour le greffe immédiate
et gratuite



Paiement
100% sécurisé



Affichage
en temps réel

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est

Le Parisien

Publiez
vos annonces
dans Le Parisien



Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble
des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces : 01 87 39 82 96 - legales2@leparisien.fr